

Monsieur,

Vous me sollicitez pour répondre aux inquiétudes de votre association sur les politiques de répression routière menées par les gouvernements successifs depuis de nombreuses années.

Elue à l'Assemblée Nationale, je m'engage à défendre les propositions suivantes:

- Procéder à un moratoire de l'installation de nouveaux radars, trop souvent placés selon leur rentabilité et non la dangerosité du lieu.

- Protéger les libertés individuelles en revenant sur la loi de 2016, qui permet aux assurances d'avoir accès aux informations des véhicules de leurs clients.

- Mettre davantage l'accent, lors de l'apprentissage du permis de conduire, sur la cohabitation entre les véhicules sur la route, en instaurant des stages de sensibilisation périodiques.

- Supprimer purement et simplement le système de permis à point dont le bilan montre son inefficacité.

- Instaurer de grands chantiers de rénovation des routes et de leur équipement (doublement des glissières de sécurité, développement de l'éclairage), lesquelles doivent rester dans le giron de l'état.

Elue député, les automobilistes ne seront plus considérés comme des délinquants par l'Etat.

Nathalie Desseigne

Candidate Patriote et Républicaine,

2<sup>ème</sup> circonscription du Jura